

Réunion du Bureau et du Groupe consultatif du CSA

Date : 6 février 2017

Salle Allemagne, FAO, 09h30-12h30

**Processus de convergence des politiques sur la gestion durable des forêts
pour la sécurité alimentaire et la nutrition**

Le présent document donne un aperçu du processus, du calendrier et des procédures envisagés pour l'obtention d'un accord sur les recommandations en matière de politiques concernant la « Gestion durable des forêts pour la sécurité alimentaire et la nutrition » et s'appuyant sur le rapport du Groupe d'experts de haut niveau (HLPE).

L'objectif de cette proposition est de mettre à profit l'expérience et les enseignements des dernières années¹ issus des efforts d'amélioration constante réalisés par le Comité, tout en préservant les éléments essentiels suivants :

- **Ouverture à tous** – toutes les parties prenantes souhaitant participer ont la possibilité de le faire ;
- **Qualité** – un temps suffisant est accordé à l'examen du rapport du HLPE et à la tenue d'une discussion sur les conclusions et les recommandations sans compromettre le résultat final des négociations ;
- **Souplesse** – utiliser tous les outils disponibles pour aboutir à un consensus en fonction du sujet en jeu et de l'intérêt des parties prenantes engagées.

Aperçu du processus et du calendrier

Activité	Date	Remarques sur la procédure
Discussion entre le Bureau et le Groupe consultatif du format et de l'orientation à donner à la plénière	6 et 10 février	Cela donnerait suffisamment de temps pour convenir du format et planifier la session
Sélection du rapporteur	8 mai	Envoi d'un email en avril pour recueillir les propositions de nomination. Décision du Bureau à la réunion de mai
Lancement du rapport du HLPE	27 juin	
Réunion préparatoire pour discuter du processus et des procédures	12 juillet	Discussion du processus avec le rapporteur
Envoi par les parties prenantes de leurs commentaires et propositions sur le format et l'orientation que les recommandations du CSA en matière de politiques devraient suivre	27 juin	Réserver quatre semaines à partir de la date de lancement du rapport pour recueillir les contributions des capitales/parties prenantes et présenter des propositions sur ce que devraient

¹ Voir : CFS/BurAg/2016/02/02/02/Rev.1 ; Rapport Final de la 43^{ème} session du CSA paragraphe 15 ; et les Options du CSA relatives à la convergence des politiques

Date butoir pour les commentaires :	24 juillet	être les recommandations, en lien avec les éléments factuels figurant dans le rapport
Mise en ligne des commentaires et envoi d'un avis à l'ensemble des parties prenantes	24 juillet	Commentaires publiés au fur et à mesure qu'ils sont reçus
Réunion pour discuter des commentaires formulés par les parties prenantes	25 juillet	Échange d'opinions et d'idées sur les commentaires reçus
Envoi de la proposition du Rapporteur incorporant les commentaires reçus et discutés pendant la réunion	D'ici le 4 août	
Dans toutes les langues	Dès que possible	
Envoi par les parties prenantes de leurs commentaires sur la Proposition du Rapporteur		
Date butoir pour les commentaires :	D'ici le 11 septembre	
Session sur deux jours avec service d'interprétation ; les objectifs sont : <ul style="list-style-type: none"> écouter les commentaires et les questions exprimés par toutes les parties prenantes sur l'ensemble de la Proposition du Rapporteur, identifier les points de discordance qui seront portés à l'attention de groupes de travail informels, parvenir à un texte de consensus. 	19 et 20 septembre	Réserver plus d'un mois après réception de la Proposition du Rapporteur pour consulter avec les capitales/parties prenantes et préparer les contributions dans l'optique de trouver un consensus. <i>Aucune nouvelle proposition ne devrait être présentée au-delà de ce stade.</i>
Le cas échéant, envoi d'une nouvelle Proposition du Rapporteur sur toute partie du texte n'ayant pas obtenu le consensus ; elle s'appuie sur les opinions échangées au cours de la réunion de deux jours. Le Rapporteur répartit les questions devant être traitées par des groupes de travail informels	25 septembre	
Réunions informelles afin de parvenir à un consensus, le cas échéant	25 septembre – 2 octobre	Les parties prenantes intéressées peuvent former et diriger des groupes, le mandat étant de parvenir à un consensus sur un libellé précis en s'appuyant sur les positions partagées au cours de la session de deux jours.
Le cas échéant, réunion de conclusion d'une demi-journée pour finaliser le document : - Présentation des résultats par les groupes informels - Adoption finale du document devant être transmis à la plénière	4 octobre	
Session plénière	9 – 13 octobre 2017	Discussion sur les questions et la mise en œuvre. Possibilité de présenter des études de cas illustrant différents aspects de la pratique en matière de politiques.

Le processus suivi pour aboutir à un consensus (par ex. : suivi sur écran des interventions, prise de notes, fréquence des propositions du Rapporteur) sera laissé à l'appréciation du Rapporteur et à la discussion prévue le 12 juillet avec les parties prenantes. Chaque groupe décidera de la forme et du style des réunions informelles éventuelles.

Étant attendu que les recommandations soient adoptées avant la plénière, la session plénière inclut les interventions de la part d'experts et de praticiens sur la gestion des forêts pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Ces personnes sont issues de l'Équipe du projet du HLPE et au-delà. La discussion porte sur les questions/conclusions clés présentées dans le rapport du HLPE et reprises dans les recommandations du CSA, ainsi que sur les incidences en matière d'élaboration de politiques dans différentes régions.